

de valériane, le kina, l'alkali volatil ; le vin, le phosphore dissous dans de l'huile d'amandes douces (N.º 95) (1), et en cas de grandes douleurs, l'opium, que j'ai vu dans deux ou trois malades qui paroissent souffrir beaucoup, réussir parfaitement bien, non-seulement comme palliatif, mais encore comme remède curatif.

II.º ORDRE.

Des Adynamies ou des maladies Atoniques.

Le second Ordre des maladies nerveuses comprend celles dont le principal symptôme est une grande diminution dans le ton ou la contraction habituelle des muscles qui servent à l'exercice de nos fonctions, mais sans léthargie. (*Adynamie.*)

J'en compte quatre genres ; 1. la *Paralysie* ; 2. la *Dyspepsie* ; 3. la *Chlorose* ; 4. la *Leucorrhée*.

1.º GENRE.

La Parylisie.

1. La *paralysie* est l'impossibilité, ou au moins une très-grande difficulté de remuer à

(1) Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, Vol. XXXIII, p. 236.

volonté certaines parties du corps, sans aucune douleur ou aucun vice apparent dans ces parties. On en distingue deux espèces : *a. l'hémiplégie* qui affecte tout un côté du corps, de haut en bas ; et *b. la paraplégie*, qui n'affecte que les extrémités inférieures.

a. L'hémiplégie est pour l'ordinaire la suite de l'apoplexie, lorsque celle-ci ne se termine pas par la mort. Elle est produite par les mêmes causes, et communément accompagnée non-seulement d'une grande difficulté dans l'organe de la parole, mais encore de quelque désordre dans les facultés intellectuelles. La mémoire, par exemple, est défectueuse, le malade prend fréquemment un mot pour l'autre, il pleure avec beaucoup de facilité, souvent il s' imagine être composé de deux corps, etc. Dans la plupart des cas, il y a tout à-la-fois paralysie de sentiment et de mouvement ; mais quelquefois aussi la sensibilité du côté paralysé demeure intacte ; et quelquefois encore, mais bien rarement, la paralysie n'affecte que le sentiment, les muscles pouvant encore au gré de la volonté exécuter leurs mouvemens.

Quoique la paralysie soit pour l'ordinaire une suite de l'apoplexie, je l'ai cependant vue se manifester subitement et complètement sur tout un côté du corps sans aucun symptôme

de léthargie, et sans aucun dérangement dans les facultés intellectuelles ; mais cela est rare (1).

Dans les deux cas, il faut employer d'abord les vésicatoires et les évacuans, qu'on doit continuer ensuite, mais avec plus de réserve et combinés avec les stimulans et les toniques, tels que l'infusion de raifort sauvage (N.º 96), la moutarde en graine, les fleurs d'arnica, les

(1) Il y a près de trois ans que j'ai vu aussi, ce qui est probablement bien plus rare encore, la paralysie affecter le sentiment d'un côté du corps, et le mouvement de l'autre ; c'est-à-dire que le malade conservoit toute sa sensibilité du côté gauche, quoique tous les mouvemens de ce côté fussent plus difficiles et plus foibles, tandis que du côté droit, dont tous les membres avoient conservé leur force et leur agilité ordinaires, il étoit insensible aux piqûres et aux changemens de température. L'attaque avoit été subite, et sans aucun dérangement dans les facultés intellectuelles ; mais le malade avoit perdu la voix. Il l'a peu à peu recouvrée, quoiqu'avec quelqu'altération. Il a aussi repris la faculté de marcher et d'exécuter toutes sortes de mouvemens du côté gauche ; mais le côté droit est demeuré insensible aux changemens de température à tel point que s'il tient un morceau de glace dans sa main elle lui paroît tiède, et que quand il plonge tout le corps dans de l'eau très-froide, il n'éprouve la sensation du froid que du côté gauche. Il jouit d'ailleurs à tous égards d'une bonne santé.

bouillons de vipère, etc. Enfin lorsqu'il y a lieu de croire que la foiblesse des membres paralysés n'est plus qu'une affection locale, les remèdes extérieurs, tels que les frictions sèches, ou avec l'onguent martiat mêlé de baume de Fioraventi (N.º 97), l'électricité, les bains et les douches d'eaux thermales et sulfureuses, etc. sont souvent d'un grand secours pour le rétablissement complet du malade.

Souvent aussi, l'hémiplégie est incurable, et lors même que les remèdes réussissent en apparence, le malade est sujet à des rechutes de plus en plus graves, et enfin mortelles. A l'ouverture, on trouve communément quelque épanchement de sang ou de sérosité, quelque tumeur ou abcès, ou quelque autre cause de compression extraordinaire dans le cerveau, du côté opposé au côté affecté.

b. La paraplégie est une paralysie des extrémités inférieures, qui peut être produite par deux causes très-différentes;

1. Par quelque *affection organique* de la moëlle épinière, affection qui peut être subite ou graduelle, spontanée ou accidentelle, évidente et accompagnée d'une courbure visible dans l'épine, ou sans aucune saillie apparente, mais qui est pour l'ordinaire incurable. Dans le cours de la maladie, il arrive quelquefois

que le mal paroît diminuer, quoique sa cause augmente, parce que la courbure de l'épine faisant un angle moins aigu, la compression qui en est l'effet, quoique plus étendue, est moins brusque. Quand l'affection paralytique n'est pas stationnaire, la vessie et l'anus viennent enfin à y participer, et il en résulte que le malade perd ses urines sans s'en apercevoir et que l'évacuation des matières fécales ne se fait qu'en le secouant comme un sac, à moins qu'il n'ait la diarrhée. La maladie dure communément fort long-temps, et quelquefois bien des années. Elle se termine pour l'ordinaire par une maladie comateuse et mortelle. Indépendamment des remèdes convenables dans l'hémiplégie, on a recommandé pour cette espèce de paralysie l'application des mèches ou d'un séton sur l'épine du dos. Je n'ai pas été assez heureux pour en voir de bons effets.

2. Le rhumatisme, la goutte et d'autres principes généraux de maladie peuvent aussi se fixer sur la moëlle épinière, sans y produire aucune affection organique, et donner lieu néanmoins à la paraplégie. Mais celle-ci est beaucoup plus susceptible de guérison. C'est ici surtout que l'application des vésicatoires, des mèches ou des sétons, peut être utile, si la sensibilité du malade permet qu'on

ait recours à des moyens aussi douloureux. Mais le remède qui m'a le mieux réussi en pareil cas, ce sont les bains dans le marc de raisins rouges (1). J'ai une fois imité ces bains avec succès en substituant au marc de raisins du tan en fermentation. Les stimulans et les toniques recommandés ci-dessus, doivent en même temps être employés et combinés avec les remèdes propres à combattre le principe qui a produit la maladie.

Indépendamment de l'hémiplégie et de la paraplégie, on voit assez fréquemment des

(1) On peut, pour cet effet, conserver très-long-tems le marc du raisin après la vendange, en l'accumulant par grands tas bien serrés, qui, quoiqu'exposés à l'air n'entrent point en fermentation, à cause de l'obstacle qu'y apportent la compression et le froid. Lorsqu'on veut s'en servir, on en détache assez pour couvrir tout le fond d'une baignoire d'une couche de 5 à 6 pouces d'épaisseur, sur laquelle le malade s'assied. On le recouvre alors entièrement et jusqu'au dessous des seins, de marc peu serré. On verse ensuite sur le tout un verre d'eau bouillante, qui suffit pour le faire entrer en fermentation, et produire par là très-promptement une chaleur d'environ 32 degrés du thermomètre de Réaumur. Le malade reste une heure ou deux dans sa baignoire, qu'on a soin de couvrir d'un grand drap ou d'une couverture de laine : ce bain se répète tous les jours une ou deux fois.

affections paralytiques, qui d'abord ne se manifestent que par un léger engourdissement de la main ou de quelqu'autre partie du corps, sans aucune affection comateuse, si ce n'est quelquefois un peu de pesanteur dans la tête, et quelques vertiges. Peu à peu le mal augmente, et au bout de quelques mois ou de quelques années devient une paralysie générale.

Il m'a paru que dans ces cas-là (qu'on pourroit considérer comme une troisième espèce, si elle exigeoit quelque remède particulier ou différent de ceux qui conviennent dans les deux autres), le mal, quoique dépendant pour l'ordinaire d'un principe de rhumatisme ou de goutte, n'est pas aussi graduel qu'il le paroît, mais qu'il doit être considéré comme une très-légère attaque, qui se répétant fréquemment, rend à chaque répétition l'engourdissement et la foiblesse plus étendus et plus considérables, jusqu'à-ce qu'enfin elle se termine par une attaque complète d'apoplexie ou foudroyante, ou très-promptement mortelle. Le traitement de cette maladie ne diffère point de celui des autres paralysies. On la guérit quelquefois par les vésicatoires, les évacuans et les frictions. Mais pour l'ordinaire tous les remèdes sont inutiles, et le malade va en déclinant jusqu'à la mort.

2.^d GENRE.*La Dyspepsie.*

La *dyspepsie* est une maladie de l'estomac, qui rend la digestion difficile ou douloureuse; difficile, lorsque la maladie tient plus à l'atonie qu'à l'irritabilité de l'organe; douloureuse, lorsqu'il y a plus d'irritation que d'atonie.

De là, deux espèces principales de dyspepsie, auxquelles on peut en ajouter deux autres dont le caractère spécifique exige un traitement un peu différent.

a. Dyspepsie par atonie. Les symptômes essentiels de celle-ci sont le dégoût, les gonflemens, les vents, les aigreurs, les nausées et les vomissemens après le repas, joints à une constipation habituelle, ou du moins à des selles irrégulières. Les graisses, les acides végétaux, et les alimens crus ou indigestes augmentent ces symptômes, surtout si le malade mène une vie sédentaire. Cette maladie commune dans les villes et parmi les riches, est difficile à guérir et devient souvent habituelle.

Pour la traiter avec succès, il faut surtout faire une grande attention au régime. En gé-

néral les boissons chaudes, telles que le thé (1) et le café, celles qui sont susceptibles de fermentation, telles que les acides végétaux, la bière et les vins blancs légers, les alimens gras, peu dissolubles, ou dont la décomposition produit beaucoup d'acide carbonique, tels que les fruits, les herbages acidules et les légumes à gousse, sont les plus pernicioeux. Mais dans cette maladie plus que dans aucune autre on voit souvent des bizarreries qui font exception aux règles générales les mieux fondées en théorie, et il est toujours plus prudent de s'en tenir à cet égard à l'expérience individuelle du malade, qui doit soigneusement éviter, tant relativement à la quantité qu'à la qualité ou à la combinaison de ses alimens et de ses boissons, ce qu'il a le plus fréquemment éprouvé lui être nuisible, lors même qu'on auroit de la peine à comprendre comment.

En fait de remèdes on peut avoir recours successivement aux stimulans aromatiques, tels que la menthe, la moutarde, la cannelle, le poivre blanc; aux toniques, tels que les martiaux, le kina, le colombo, l'angustura, le bois de Surinam, ou autres amers; aux antizymi-

(1) Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, Vol. XXXVII, p. 198.

ques, ou remèdes propres à prévenir la fermentation des alimens, tels que les acides minéraux, et particulièrement l'acide ou l'élixir vitriolique, aux laxatifs absorbans, stimulans ou toniques, tels que la magnésie, l'aloës, et les différentes préparations de rhubarbe. Enfin il ne faut négliger ni l'exercice, ni les bains froids par immersion, pourvu qu'on les fasse avec une grande régularité, et qu'on y accoutume graduellement le malade.

b. Dyspepsie par irritabilité. Cette espèce très-commune à Genève, et à laquelle j'ai cru voir que le mouvement des bras dispose particulièrement, diffère de la précédente, en ce que le malade n'a pas de dégoût, et que quelle que soit la nature des alimens qu'il prend, il éprouve toujours dans l'estomac, une ou deux heures après le repas, un poids douloureux, un sentiment pénible de crampes qui se terminent pour l'ordinaire par des nausées et des vomissemens.

Après avoir pendant bien des années traité cette maladie avec peu de succès par les stomachiques et les antispasmodiques ordinaires, j'ai eu enfin le bonheur de découvrir en 1786 un remède qui, lorsqu'il n'y a pas de complication, réussit beaucoup mieux qu'aucun autre, sans avoir jamais aucun inconvénient. C'est

l'oxide blanc ou magistère de bismuth, à la dose de 6 à 12 grains quatre fois par jour (1). J'ai vu aussi de bons effets quoique bien moins constamment de l'oxide noir de manganèse, de l'eau oxigénée, des emplâtres gommeux et fétides, des pétales du cresson des prés combinés avec l'alun, etc. (N.º 98).

Ces deux espèces de dyspepsie sont souvent compliquées l'une avec l'autre, ainsi qu'avec d'autres maladies. Par exemple,

c. *L'Hypocondrie* est une espèce de dyspepsie compliquée de mélancolie avec tristesse, pusillanimité, langueur, engourdissement et crainte. Le malade est sans cesse concentré sur

(1) Ce fut dans le Journal de médecine de Paris que je publiai mes premières observations sur ce remède, au nombre de près de quatre-vingts. Ce Mémoire fut réimprimé dans le Journal encyclopédique; mais dès lors mes observations se multiplièrent au point qu'en 1790 M. le Dr. Belcombe, actuellement médecin à Yorck, se trouvant à Genève, et ayant eu par moi communication de mes Journaux cliniques, en recueillit environ six cents. Il les rangea par colonnes, suivant la nature de la maladie, et les effets du remède, et en composa un mémoire, qu'il adressa à la Société royale de Göttingue, dont il étoit membre. C'est de ce Mémoire que le Dr. Murray a tiré les détails qu'il a publiés sur ce sujet dans son *Apparatus medicaminum*. Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*. Vol. XXVII, p. 240, et XXXIV, p. 52.

sa santé. Il ne pense qu'à lui; il raisonne beaucoup sur la nature, les causes et les effets de sa maladie, s'en fait des idées très-chimériques et se livre quelquefois à sa mélancolie au point d'attenter à sa vie. Il paroît que cette modification de la dyspepsie tient pour l'ordinaire à un engorgement général dans le système de la veine-porte. C'est pourquoi aux remèdes propres à la dyspepsie j'ajoute l'application des sangsues au fondement et les sucs d'herbes. Il y a quelquefois plus de tension que d'atonie et dans ce cas les bains tièdes, l'eau de poulet, et les adoucissans conviennent mieux que les toniques.

Dans tous les cas, la distraction des voyages, et les eaux minérales, telles que celles de Spa ou de Plombières, prises sur les lieux, sont, tant au moral qu'au physique, d'excellens moyens de guérison, si les facultés ou les convenances du malade le permettent.

d. Enfin, j'ai vu quelquefois une espèce de *dyspepsie* produite par la *luxation* du cartilage xiphoïde dont la pointe se recourbe en dedans, et irrite le cardia: on la distingue facilement en ce que la douleur se borne ici à un seul point répondant à l'extrémité du cartilage, qu'il suffit de relever en appuyant sur l'extrémité de l'os, pour faire cesser le mal. J'ai guéri cette maladie

par un bandage ou un emplâtre, tel que celui d'André De la Croix, propre à assujettir le cartilage à sa place.

5.^e GENRE.

La Chlorose.

La Chlorose (Pâles couleurs), est une maladie qui tient à la suspension des règles, ou hémorragies naturelles à l'âge nubile. Elle se manifeste par une pâleur excessive, par des symptômes de dyspepsie et surtout par des appétits extraordinaires et irréguliers, par une grande lassitude dans les jambes, des palpitations, de l'oppression, etc. Ces symptômes durent plus ou moins, jusqu'à ce que l'hémorragie arrive avec assez d'abondance et de régularité. Quelquefois la pâleur est accompagnée de bouffissure et d'anasarque; et l'accident le plus à redouter, lorsque la maladie prend cette tournure, c'est l'épanchement subit dans l'une des cavités de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre. Cependant la maladie est rarement mortelle; elle se guérit avec le temps par les toniques, tels que les martiaux, la rhubarbe, les aloëtiques et le bain froid, ou en cas d'irritation par la camomille, le pouliot et la garance, avec quelques aromates.

Les femmes nubiles éprouvent souvent des retards ou des suspensions accompagnées pour l'ordinaire de symptômes de dyspepsie plutôt que de chlorose. On y remédie par les mêmes moyens auxquels on peut avec succès ajouter les bains de pieds stimulans, les sangsues au fondement et les suppositoires. Mais il faut toujours être sur ses gardes contre une grossesse, de peur de procurer l'avortement.

4.^e GENRE.

La Leucorrhée.

La *Leucorrhée* (*Pertes blanches*), est une maladie fréquente dans les villes parmi les femmes qui vivent mollement et font abus de boissons chaudes. C'est une évacuation plus ou moins constante de mucosités blanches par les vaisseaux du vagin ou de la matrice sans douleur et sans engorgement sensible dans cet organe. Il y en a deux espèces.

a. Celle où la perte n'est accompagnée d'aucune dysurie, cuisson, démangeaison, ou d'aucun sentiment d'âcreté dans les parties affectées. Elle tient alors uniquement au relâchement des vaisseaux et ne demande que des toniques et des astringens pour sa guérison. Le régime doit être le même que pour les ménor-

rhagies passives. Les remèdes généraux qui m'ont le mieux réussi sont le kina, l'alun, le suc d'orties et le bain froid. Les remèdes qui agissent plus spécialement sur le vagin, la matrice et les environs, réussissent encore mieux. Tels sont le bain de fauteuil, l'élixir de gayac et la teinture de cantharides en doses graduellement augmentées jusqu'à produire un peu de dysurie.

b. Celle où la dysurie, la chaleur et la démangeaison des parties affectées, et même une rougeur dartreuse dans les environs indiquent l'acreté de la perte. Ici, outre le kina, l'alun, le bain froid et le suc d'orties, j'emploie les yeux d'écrevisse à grandes doses, jusqu'à demi once par jour en quatre fois, et les lavages avec l'eau de Goulard. Mais je ne donne ni la teinture de cantharides, ni même l'élixir de gayac.

Lorsque la perte résiste à tous ces moyens, particulièrement si elle est fétide, teinte de sang ou d'une couleur suspecte, et accompagnées de maux de reins, ou de douleurs dans la région hypogastrique, il y a lieu de craindre qu'elle ne soit entretenue par quelque engorgement squirreux, ou quelque ulcération cancéreuse du col, ou du corps même de la matrice, ce dont il importe de s'assurer, en

faisant examiner la malade par un chirurgien expérimenté.

III.^e ORDRE.

Spasmes.

Le troisième Ordre des maladies *nerveuses* comprend les *maladies spasmodiques*, caractérisées par une grande irrégularité dans les mouvemens des muscles ou des fibres musculaires, sans aucune intervention de la volonté; à proprement parler, toutes les maladies sont en ce sens des maladies spasmodiques; mais on ne donne ce nom qu'aux maladies générales, dans lesquelles il n'y a ni fièvre, ni cachexie, et plus spécialement à celles dont un mouvement brusque, involontaire et violent des muscles fait le caractère principal.

On divise les maladies spasmodiques en trois faisceaux, selon qu'elles intéressent les muscles qui servent à l'exercice des fonctions animales, vitales ou naturelles.

I.^{er} FAISCEAU.

Des spasmes qui intéressent les fonctions animales.

Les principaux genres renfermés dans ce premier faisceau, sont : 1. les *Convulsions*; 2. les